

INFORMATION POUR LE VACCIN HEPATITE B

A l'attention des étudiants

Pour les personnes non vaccinées

- 1) Demander une prescription médicale au médecin traitant pour une analyse de sang afin de vérifier le taux d'Anticorps de l'Hépatite B. (dosage des Ac anti HBs)
- 2) Avec la prescription aller faire la prise de sang au laboratoire de votre choix
Attendre les résultats **puis : si le taux d'Ac anti HBs est < 10 mUI/mL**
- 3) Demander une ordonnance pour un vaccin contre l'hépatite B
- 4) Demander une attestation scolaire prouvant que vous est bien scolarisé au lycée en BTS BM
- 5) Aller au centre de vaccination Bâtiment derrière le bâtiment du CHU

Coordonnées du centre de vaccination

CHU de Nancy - Hôpital de Brabois - Vandoeuvre les Nancy

Bâtiment Philippe Canton, Niveau 1

Maladies Infectieuses et Tropicales

Centre de vaccinations (Dr SENTIOU)

Rue du Morvan

54500 Vandoeuvre les Nancy

Toutes les infos pratiques

Tel: 03.83.15.38.90

Transports: T1 CHU Brabois

<https://www.chu-nancy.fr/index.php/maladies-infectieuses#vaccination>

SUR RDV :

- le lundi : 10h00 – 12h30 et 14h00 - 16h30
- les mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 14h - 16h30

avec :

- Une attestation scolaire prouvant que vous êtes bien scolarisé au lycée en BTS BM
- La Prescription médicale du vaccin établi par le médecin traitant
- Le compte-rendu d'analyse du laboratoire montrant le Résultat du taux d'Ac d'Ac anti HBs < 10 mUI/mL

Le Laboratoire de la maternité peut également délivrer des vaccins sur demande expresse du centre de vaccination de Brabois.

Dr VIDAL

Pharmacie (Maternité) Adresse : 10 rue du Docteur Heydenreich – 54042 Nancy cedex

Tel. : 03 83 34 43 23 - Courriel : m.lux@maternite.chu-nancy.fr

- 6) Attendre 8 semaines environ et refaire un dosage des AC anti HBs
- 7) Si taux < 10 mUI/mL : refaire une injection puis recommencer au bout de 8 semaines un dosage
- 8) Au bout des deux injections et du 3^{ème} dosage : arrêter le processus et demander une attestation au médecin traitant qui certifiera que vous avez bien reçu les 2 injections. Vous êtes alors considéré comme non répondant.e.
➔ Le tuteur de stage devra être informé et une affectation à un poste non exposé pourra vous être proposé.